La lutte des Amazighs en Libye pour la reconnaissance de l'amazighité

Masin Ferkal¹

Le rôle joué par les Amazighs de Libye lors de la révolte contre le régime de Kadhafi en 2011 les a mis au-devant de la scène et l'opinion a ainsi été surprise par la présence d'une communauté amazighophone pourtant considérée en voie d'extinction en Libye.

Et dans la situation que traverse la Libye depuis février 2011 et qui ne cesse d'évoluer et de subir des bouleversements plongeant le pays dans un climat d'instabilité, voire de chaos, ponctuée par des conflits armés entre factions rivales qui compromettent l'espoir d'une transition démocratique, les Amazighs n'entendent pas s'effacer et encore moins renoncer à des droits qu'ils considèrent naturels et légitimes. C'est l'attitude des Amazighs et leur(s) lutte(s) dans ce contexte que nous allons essayer d'étudier dans cet article.

La berbérophonie en Libye, certes fragmentée, est loin d'être insignifiante. L'essentiel en est concentré à l'ouest, en Tripolitaine. Sur la côte méditerranéenne, à l'ouest de Tripoli, il y a la région d'At-Willul autour de la ville de Zouara qui fait partie des plus importantes villes de Libye (50 000 habitants)². Autour de Zouara, il y a le village Boukemmache et le village Chibbou dont dépend Ixf n Ajdir (Ras Jdir), le poste frontière avec la Tunisie. Au sud-ouest de Tripoli s'étend le massif d'Adrar n Infusen³ où se situe le plus important groupe amazighophone avec

^{1.} Doctorant, Lacnad, Inalco, Paris

^{2. &}lt;www.liberation.fr/planete/2016/04/07/a-zouara-les-libyens-edictent-leurs-propres-lois 1444685>.

^{3.} Appartenant à l'espace amazighophone de Libye, Adrar n Infusen (montagne des Infusen) est le nom amazigh de la chaîne montagneuse située à l'ouest de Tripoli et qui va jusqu'aux abords de la Tunisie. Dans leurs écrits, les historiographes arabes ont arabisé le nom de ce

comme principales villes: Wazzen (Wazin), Nalut, Kabaw, Jadu, Ifran (Yefren), Qalâa et Kekla. Au sud, le long de la frontière algérienne jusqu'à celle du Niger, il y a l'aire touarègue autour de la ville de Ghat qui se trouve sur la frontière et la ville d'Oubari plus vers l'intérieur. Dans la ville de Sebha, à l'est d'Oubari, on note une présence touarègue aux côtés des Toubous⁴. Les Touaregs de Libye font partie de la confédération des Kel Ajjer qui est à cheval sur la Libye et l'Algérie [Chaker et Ferkal, 2021, p. 108]. À l'extrême ouest, au sud du bloc At-Willul-Adrar n Infusen et au nord du bloc touareg, se trouve Ghadamès, un îlot berbérophone situé à proximité du point de convergence des trois frontières d'Algérie, de Tunisie et de Libye. À cela, il faut rajouter une forte présence d'amazighophones à Tripoli où sont établis nombreux Amazighs venus principalement d'Adrar n Infusen. Ces derniers sont installés dans la partie ouest, notamment dans les quartiers de l'Andalousie et celui de Siraj et jusqu'à la ville de Djenzour [Abdallah et Badi, 2019, p. 245].

Concernant Adrar n Infusen, il convient de signaler que tous ses habitants ne sont pas amazighophones. En effet, une partie des villages qui le constituent ont perdu l'usage de la langue berbère.

Pour résumer, la berbérophonie en Libye est concentrée principalement au nord-ouest avec le groupe Adrar n Infusen-At-Willul, le plus important, et au sud-ouest avec le groupe touareg moins important en nombre.

En Libye, comme partout en Afrique du Nord, il est à déplorer l'absence de recensements linguistiques. Il y a lieu également de noter la rareté de travaux de recherches sur les Amazighs de Libye, ce qui rend difficile l'évaluation démographique de la population amazighophone. 10 % de la population globale est le chiffre qui revient le plus souvent dans les quelques travaux consacrés aux Amazighs de Libye [Chaker et Ferkal, 2021, p. 108-109].

Pour plusieurs raisons que nous n'allons pas détailler ici, dans cet article nous allons nous intéresser aux Amazighs du Nord.

Hérodote, nº 182, La Découverte, 3º trimestre 2021

massif montagneux en «Djebel Nafusa» (montagne de Nafusa). La littérature coloniale et les orientalistes ont repris l'appellation arabisée. Sous le règne de Kadhafi, ce massif a été aussi appelé en arabe «Djebel Gharbi» (montagne occidentale). Dans cet article, nous avons fait le choix de l'usage du nom que les Amazighs attribuent à leur montagne: Adrar n Infusen.

^{4.} Les Toubous sont les populations voisines directes des Touaregs, côté est. Comme les Touaregs, les Toubous, victimes du tracé des frontières, ont vu leur territoire naturel et historique, au lendemain de la décolonisation de l'Afrique, soumis à trois États différents: Tchad, Niger et Libye. Ayant le nord du Tchad comme centre de gravité, ce territoire s'étend au sud de la Libye et au nord-est du Niger. (Wikipédia.)

Le projet constitutionnel, point de départ de divergences de fond entre les Amazighs et les autorités provisoires libyennes

Deux mois avant la chute du régime kadhafiste, lorsque le Conseil national de transition (CNT)⁵ rend public son projet constitutionnel, l'amazighité est complètement ignorée malgré la mobilisation des Amazighs et leur insistance sur la nécessité de la reconnaissance de l'élément amazigh dans les textes fondateurs de la nouvelle Libye. En effet, le 3 août 2011 le CNT adopte une « déclaration constitutionnelle provisoire » qui définit la Libye comme « un État démocratique indépendant où tous les pouvoirs dépendent du peuple » et prévoit de garantir le pluralisme politique et religieux, tout en fondant la législation sur la charia.

Les Amazighs, quant à eux, n'ont pas accueilli favorablement les décisions du CNT puisque ce dernier semble rester indifférent à leurs demandes maintes fois exprimées. Pourtant ce n'est pas faute de communiquer ni de faire connaître leurs attentes, tout en prenant à témoin l'opinion publique: alors que la guerre faisait rage, une première manifestation publique a eu lieu le 28 juin 2011 à Jadu où les Amazighs ont rappelé la nécessité de reconnaître l'amazighité. Des déclarations ont été rendues publiques, des manifestations populaires ont été organisées à Adrar n Infusen. Après sa libération, Tripoli a vu de nombreuses manifestations exigeant la reconnaissance de l'amazighité. Les Amazighs n'ont cessé de faire savoir que leur implication dans la guerre est motivée par leur volonté d'en finir avec l'injustice dont ils sont victimes. Un bras de fer s'était donc engagé entre les Amazighs et le CNT dès août 2011.

Dans la foulée, les Amazighs décident de se doter d'une organisation à même de défendre leurs intérêts et c'est ainsi que le Congrès national des Amazighs de Libye (CNAL) a vu le jour lors d'une grande rencontre qui s'est tenue au siège du Parlement à Tripoli le 26 septembre 2011. Des Amazighs venus de toutes les régions amazighophones y ont pris part pour plaider la « légitimité de la reconnaissance de l'amazighité en Libye » mais aussi pour montrer leur détermination à ne pas céder sur un droit qu'ils considèrent naturel et fondamental [Ferkal, 2017, p. 224]. Si la présence, à cette rencontre, de membres du CNT et de Libyens non amazighophones « fait renaître l'espoir chez certains militants, la majorité est de plus en plus consciente des difficultés que rencontre l'accueil de ses revendications

^{5.} Le Conseil national de transition (CNT) est mis en place le 27 février 2011 pour coordonner l'action menée contre le régime de Kadhafi. C'est ce Conseil qui était le représentant légitime de l'opposition à Kadhafi et l'interlocuteur de la communauté internationale. Il dirige la transition jusqu'au 8 août 2012, date à laquelle le pouvoir est confié au Congrès général national (CGN) dont les deux cents membres ont été élus lors du scrutin du 7 juillet 2012.

auprès d'une population qui n'a aucune expérience du débat démocratique, de la pluralité ethnolinguistique et qui craint que les fortes dynamiques centrifuges à l'œuvre en son sein finissent par aboutir à la désintégration du pays » [Desrues, 2018, p. 18].

Tout en affichant une totale fermeté et détermination dans leur position au sujet de l'amazighité et de sa place en Libye, les Amazighs ont gardé l'unité nationale au centre des débats et n'ont cessé d'exprimer leur attachement à ce principe. Et c'est sans doute dans cette logique, et pour éloigner toute suspicion ou accusation de chauvinisme ou de séparatisme, qu'ils ont choisi comme mot d'ordre du congrès: «La constitutionnalisation du tamazight est un appui à l'unité nationale.» À l'issue de cette rencontre, le Congrès national des Amazighs de Libye (CNAL), devenu un cadre regroupant et représentant tous les Amazighs de Libye, a rendu public un communiqué par lequel il exprime son rejet de l'article 1er de la Déclaration constitutionnelle du CNT et affirme que l'amazighité ne saurait être négociée et que rien n'arrêtera les Amazighs de Libye dans leur marche vers la liberté. Il dénonce toutes les «manœuvres malsaines» du CNT et de son Conseil exécutif visant à exclure les Amazighs et à les minorer. Le CNAL rejette tout ce qui vient du CNT et de son Conseil exécutif qui serait à visée discriminatoire ou contraire aux valeurs des droits de l'Homme et de la justice. Il appelle ces derniers à prendre leurs responsabilités historiques quant aux effets que pourraient engendrer des comportements de nature à marginaliser les Amazighs en les privant de leurs droits politiques, économiques, sociaux, culturels et linguistiques⁷. Le grand rassemblement populaire qui s'est tenu le 27 septembre 2011, qui a réuni plus de 35 000 manifestants selon les organisateurs, est venu renforcer le statut du CNAL et lui donne l'argument pour prétendre à être le représentant légitime des Amazighs en Libye. Cette démonstration de force a été couronnée par un grand spectacle musical où plusieurs artistes amazighs se sont produits.

La mobilisation des Amazighs n'a pas infléchi la ligne idéologique du CNT. Ainsi, les tenants d'une Libye arabiste ont même été plus loin puisque « des discours surannés de l'ancien régime sont repris par les nouveaux dirigeants pour dénoncer la main du séparatisme ou de la réaction et du colonialisme dans la prétention à vouloir constitutionnaliser la langue et la culture amazighes » [Desrues, 2018, p. 19].

Face à la rigidité du CNT et à ce qui a été vécu comme du mépris, les Amazighs ont réagi par la voix du président du CNAL, Fathi Bouzakhar, qui a estimé,

^{6.} Version originale en tamazight: http://tamazgha.fr/IMG/pdf/Declaration_CNAL_tamazight.pdf.

^{7. &}lt;a href="http://tamazgha.fr/Le-Congres-national-amazigh-libyen.html">http://tamazgha.fr/Le-Congres-national-amazigh-libyen.html>.

à l'époque, que «l'absence de la langue amazighe dans la Constitution signifie le refus de la réconciliation avec les Amazighs⁸».

Un débat vite tranché

Lorsque le CNT a établi, en août 2011, sa feuille de route en prévision de l'ère post-Kadhafi, la langue arabe est déclarée langue officielle de l'État, même s'il y est précisé que les droits culturels et linguistiques des minorités ethniques ainsi que la liberté de culte des minorités religieuses seraient respectés. Les Amazighs présents au sein du CNT étaient partagés et une divergence est ainsi née entre les partisans de l'officialisation de la langue amazighe dans la Constitution – c'est le cas de Fathi Benkhalifa, assesseur du CNT - et ceux qui, comme Othman Ben Sassi, considèrent que la reconnaissance de la langue amazighe «comme langue nationale telle qu'elle est prévue par les termes de la feuille de route est suffisante ». Ce dernier courant soutient que la question identitaire amazighe «risquerait de susciter des tensions » et compromettre les efforts visant à l'«établissement d'un régime démocratique ». Les partisans d'une reconnaissance pleine et entière de l'identité amazighe sont convaincus que cela passe par une égalité des droits entre la langue amazighe et la langue arabe [Desrues, 2018, § 13].

Cette question, classique, traverse le débat national sur la question amazighe partout en Afrique du Nord, et ce depuis des décennies. Il est fréquent de brandir de nombreuses urgences et priorités (la démocratie, la paix, la lutte contre le colonialisme, la lutte des classes...) pour reléguer la reconnaissance de l'amazighité. Si cette « stratégie » semble avoir du succès y compris en Kabylie, pionnière du combat amazigh contemporain, ce n'est pas le cas en Libye puisque les partisans de cette vision n'ont pas été entendus. Et c'est la stratégie que certains qualifient de « radicale » qui a été plutôt adoptée par les Amazighs de Libye.

Une diversité et une vivacité des modes et outils d'expression

Les positions et décisions hostiles à l'amazighité ont conduit à la rupture de confiance entre les autorités libyennes et les Amazighs, ce qui a contraint ces derniers à adopter une stratégie leur permettant à la fois d'agir pour se faire entendre localement en Libye, porter la question auprès des instances

^{8.} Libye, une «réconciliation» voulue sur le dos des Imazighen: http://tamazgha.fr/Libye-une-reconciliation-voulue.html.

internationales mais aussi de prendre des initiatives concrètes en vue de protéger la langue et la culture amazighes, assurer leur promotion et exercer leurs droits légitimes et naturels. Par ailleurs, ils se sont rapprochés des instances onusiennes et ont établi des contacts permanents avec les Nations unies, comme l'atteste ce « mémorandum de protestation adressé à la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL)⁹ rédigé par les représentants des associations et organisations de la société civile des régions amazighophones ». Dans ce mémorandum, daté du 5 septembre 2012, les organisations amazighes ont tenu à faire savoir aux représentants onusiens, censés superviser l'élaboration de l'ébauche de la Constitution libyenne, leurs exigences quant au contenu de la Constitution de la Libye ¹⁰. En même temps, les Amazighs se sont inscrits dans une stratégie de participation massive à la politique nationale et n'ont pas manqué d'appuyer des initiatives en vue de la reconnaissance de la dimension amazighe par les institutions. [Abdallah et Badi, 2019, p. 278].

La fin de l'année 2012 a vu une activité intense des Amazighs à travers notamment les conseils locaux et les organisations de la société civile. Il a été décidé, pour l'ensemble des régions amazighophones, la mise en place de l'enseignement de la langue amazighe dans les écoles du cycle primaire 11, l'adoption de la langue amazighe et de la langue arabe pour transcrire les enseignes des bâtiments scolaires et établissements publics ainsi que les panneaux de signalisation routière et, enfin, la consécration du 13 janvier, jour de l'an amazigh, jour férié à travers toutes les régions amazighophones. C'est à cette période également que le manuel scolaire pour la première année du cycle primaire a été réalisé et distribué dans toutes les écoles des régions amazighophones.

Du Congrès national des Amazighs de Libye au Haut conseil des Amazighs de Libye : les Amazighs haussent le ton

Le 12 janvier 2013 s'est tenue une grande réunion au siège du Parlement libyen à Tripoli, voulue comme le «Forum des droits constitutionnels des Amazighs de Libye», en présence des autorités libyennes et de délégations internationales dont

^{9.} En Anglais, United Nations Support Mission in Libya (UNSMIL).

^{10.} Une délégation formée par des organisations amazighes ayant appelé à un rassemblement devant le siège de la représentation onusienne à Tripoli, le 5 septembre 2011, a été reçue par des membres de cette dernière. C'est à cette occasion que le Mémorandum leur a été remis. <www.tamazgha.fr/Les-Amazighs-de-Libye-a-la-croisee.html>.

^{11. «} Les Imazighen de Libye sont-ils décidés à prendre leur destin en main? », http://www.tamazgha.fr/Imazighen-de-Libye-sont-ils.html>.

des représentants des Nations unies. À cette occasion une nouvelle organisation, le Haut conseil des Amazighs de Libye (HCAL), voit le jour et succède au CNAL. Dans sa première déclaration, le HCAL annonce haut et fort, au siège même du Congrès général national (CGN)¹² en présence de son président, que la seule Constitution qui pourrait bénéficier de l'approbation des Amazighs est celle qui les reconnaîtra en tant que Libyens égaux dans tous les droits et qui assurera leur protection. Le HCAL n'a pas manqué, à cette occasion, de faire savoir que les Amazighs ne sauraient obéir à une quelconque autorité issue d'institutions émanant d'une Constitution qui les exclut. Il a été aussi déclaré que le Haut conseil des Amazighs de Libye est une organisation qui a pour mission de prendre en charge les affaires politiques des Amazighs de Libye. 13 Lequel HCAL s'exprime publiquement, dès le 8 février 2013, pour constater que «le racisme anti-Amazighs est devenu institutionnel et systématique en Libye» et affirme que ce racisme «est toujours entretenu par le nouveau gouvernement qui n'a rien à envier à celui de Kadhafi». C'était en réaction à la présentation par les autorités libyennes du nouveau passeport libyen et de la nouvelle monnaie qui ne présentent pas de symboles amazighs. Et, pour la première fois, les Amazighs haussent le ton et évoquent le recours à la force pour faire valoir leurs droits et mettre fin à la discrimination qui les vise. Le 10 juillet 2013, le HCAL annonce le retrait des représentants amazighs au sein du Congrès général national libyen (parlement) et déclare que la Commission des Soixante chargée de la rédaction de la Constitution ne concerne plus les Amazighs de Libye qui n'attendent rien d'elle. Ces décisions sont justifiées par la persistance du Congrès général national dans « sa volonté d'une représentation marginale et formelle des composantes de la Libye». Le représentant de la région de Nalut au Congrès général national (CGN), Shaban Bousetta, qui s'en est retiré, estime que si le CGN ne revoit pas sa position et ne rectifie pas son erreur, il n'est pas exclu qu'une désobéissance civile soit observée et que d'autres perspectives soient envisagées. Pour lui, «l'anti-amazighisme est une réalité qui est due à la culture et la pensée exclusives qui nourrissent encore les esprits de nombre de Libyens. C'est un esprit raciste, xénophobe, hostile à tout ce qui n'est pas arabe, un esprit présent dans le tiers-monde 14 ». La situation ne s'étant pas améliorée et face à l'indifférence des autorités libyennes, des combattants amazighs d'At-Willul

81

31/08/2021 10:51

^{12.} Le Congrès général national (CGN) est une assemblée de deux cents membres élue le 7 juillet 2012.

^{13. «}Imazighen de Libye: la marche vers la souveraineté», http://www.tamazgha.fr/ Imazighen-de-Libye-la-marche-vers.html>.

^{14. «} Libye: l'amazighité n'est pas à négocier! », entretien avec Shaban Bousetta, Tamazgha. fr, 2 août 2013 : http://tamazgha.fr/Libye-l-Amazighite-n-est-pas-a.html.

bloquent, en octobre 2013, le complexe de Mellitah ¹⁵ près de Zouara, réduisant ainsi sa production. Les auteurs de l'action demandent au Congrès national général de revoir sa position quant à la place de l'amazighité dans la Constitution ainsi que la révision de l'article 30 de cette dernière. Ils ne souhaitent pas que la situation s'aggrave et ils font porter la responsabilité des conséquences au gouvernement. Le porte-parole des combattants qui occupent le complexe gazier déclare qu'ils « sont prêts à mourir s'il le faut pour que la question de l'amazighité soit définitivement et dignement résolue en Libye » [Ferkal, 2017, p. 226].

Cette action a été prise au sérieux aussi bien par les autorités libyennes que par leurs partenaires européens comme l'Italie et la France. L'inquiétude est d'autant plus grande que d'autres sites énergétiques situés sur le territoire des Amazighs pourraient subir les mêmes actions que celles menées à At-Willul. D'ailleurs, les Amazighs de Nalut ont dû couper, pour un moment, un gazoduc qui passe par leur territoire ¹⁶.

Le mécontentement gagne l'ensemble des territoires amazighophones et c'est ainsi que les organisations de la société civile de Nalut demandent, dans une déclaration du 11 décembre 2013, la protection internationale par le Conseil de sécurité des Nations unies et la sauvegarde de leurs intérêts par les Nations unies et ils annoncent leur volonté de bâtir un projet d'autogouvernement de la région de Nalut dans le but de préserver son identité, sa culture, sa langue et sa géographie, ainsi que « la protection de ses terres en tant que peuple authentique ». Ils estiment que le peuple amazigh subit une colonisation par l'occupation de son territoire à travers les différentes époques de son histoire et notamment durant la période du régime de Kadhafi.

Et c'est dans le même état d'esprit que les sensibilités amazighes, réunies à Zouara (At-Willul) le 10 mai 2014, ont appelé le HCAL à se pencher sur la mise en place d'un parlement amazigh. En octobre 2014, la proposition d'un projet de Constitution pour la région d'Infusen est rendue publique [Ferkal, 2017, p. 227].

Cependant le développement de la situation générale en Libye a versé dans des conflits armés entre différentes forces politico-militaires qui se disputent le pouvoir

^{15.} Le mercredi 6 novembre 2013, les combattants amazighs occupent le complexe gazier de Mellitah qui est exploité par la société libyenne National Oil Corporation (NOC) et le pétrolier italien Ente Nazionale Idrocarburi (ENI); ils ont réduit la production du site à 50 % de ses capacités depuis le 26 octobre, et coupé le gazoduc qui alimente l'Italie. La coupure n'a duré que vingt-quatre heures. Pour les combattants, il s'agit là d'un signal donné aux autorités libyennes afin qu'elles se rendent compte de la capacité des Amazighs à aller plus loin dans leur action et mettre en péril le point névralgique de l'économie libyenne.

^{16. «}Libye: l'oléoduc alimentant l'Italie via Greenstream fermé par des minorités, vers une guerre ethnique?», <www.leblogfinance.com/2013/07/libye-loleoduc-alimentant-litalie-via-greenstream-ferme-par-des-minorites-vers-une-guerre-ethnique.html>.

et qui sont soutenues par des États en concurrence sur la scène internationale. Cette ingérence a plongé la Libye dans une véritable guerre civile et a altéré la dynamique des Amazighs et leur nouvelle stratégie. Et pour éviter qu'il leur soit reproché de contribuer à la déstabilisation de la Libye, ils ont fait le choix de surseoir, sans y renoncer, à certains de leurs projets pour ne pas compliquer davantage une situation devenue très inquiétante. Ils continuent à s'exprimer, à dénoncer tout ce qu'ils jugent être des dérives ou des atteintes à leurs droits; ils prennent également des initiatives et des décisions qu'ils jugent nécessaires. Sur le plan militaire, ils veillent sur leur territoire qu'ils défendent et protègent d'éventuelles attaques et menaces venant de forces hostiles et assurent la sécurité des citoyens.

L'Assemblée constituante boycottée

Malgré toutes les contestations, les autorités libyennes ont maintenu le vote pour la désignation des soixante membres de l'Assemblée constituante qui ont pour mission de rédiger une Constitution qui sera ensuite soumise à un référendum. Les soixante membres sont répartis équitablement sur les trois régions : Tripolitaine, Cyrénaïque et Fezzan. Six sièges sont réservés aux «minorités» (Amazighs, Toubous et Touaregs) et six réservés aux femmes. Les Amazighs, qui contestent depuis 2011 l'article 30 de la loi régissant le fonctionnement de cette Assemblée et qui exigent son abrogation, refusent de cautionner le vote et ont décidé de le boycotter. Pour eux, cette Assemblée est une « dictature de la majorité». Les deux sièges réservés aux Amazighs ont donc été laissés vacants, ce qui en fait une Assemblée de 58 membres. En effet, les Amazighs contestent «l'absence de mécanismes garantissant leurs droits culturels dans la future Constitution » et dénoncent leur « exclusion ». Le HCAL a même « décrété jeudi 20 février 2014 journée noire et de deuil dans les régions amazighes, en particulier dans l'ouest du pays » et a fait savoir que les Amazighs ne reconnaîtront pas la future Constitution¹⁷. La journée du 20 février est ainsi baptisée «Ass n tkerkas» (Jour des mensonges) par le HCAL qui la célèbre chaque année depuis 2015 pour rappeler le passage en force des autorités libyennes. Cette journée marque «le début d'une rupture politique et sociale et constituera un tournant dans les mécanismes de l'action politique amazighe » dit le HCAL qui rappelle que les Amazighs se sentent rejetés et « ne sont plus considérés comme un élément essentiel de la patrie ». Il assure que dans le cas où le rejet et l'oppression politique

 $^{17.\} AFP,\ 20\ f\'{e}vrier\ 2014: < www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/02/20/97001-20140220-FILWWW00022-les-libyens-votent-pour-leur-constituante.php>.$

continueraient, les Amazighs useront de leur droit garanti par toutes les lois afin de déterminer leur destin politique de quelque manière qui soit de sorte à accéder à leur dignité et leurs droits légitimes ¹⁸.

C'est ainsi que le 20 février 2017, dans un climat marqué par la guerre civile, à l'occasion de «Ass n tkerkas» (Jour des mensonges), le HCAL annonce l'élaboration d'une loi sur la langue amazighe, une loi qui est rendue publique le 20 avril 2017, à Zouara, à l'occasion de la célébration de «Tafsut n Imazighen» (Printemps berbère) Dans sa déclaration, le HCAL rappelle l'exclusion, la marginalisation et les violations des droits mises en œuvre par des entités ayant un statut officiel pour entraver les avancées que les Amazighs ont accomplies grâce à leur lutte. Cette loi, présentée sous la forme d'un document de six pages, comprend vingt-deux articles qui précisent les modalités d'officialisation du tamazight pour son introduction dans l'enseignement et dans les domaines de la vie quotidienne à travers les territoires des amazighophones.

Les Amazighs et la communauté internationale.

Même si, dans les faits, la communauté internationale n'a jamais tenu compte des demandes et exigences des Amazighs, ces derniers n'ont cessé de s'adresser aux chancelleries « occidentales » présentes en Libye ainsi qu'à la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL). Ils ont aussi effectué plusieurs déplacements en Europe pour faire entendre leur voix.

En 2013, Tarek Mitri, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, rencontre à deux reprises les représentants du HCAL pour

^{18.} Communiqué du HCAL, rendu public à Tripoli le 19 février 2014 : https://fb.watch/63-H7OOVs5/>.

^{19. «} Tafsut n Imazighen » ou encore le « Printemps berbère », est le nom sous lequel est connu le mouvement de contestation qui a marqué la Kabylie au cours du mois d'avril 1980. Ce mouvement est considéré comme l'un des événements politiques majeurs de l'Algérie indépendante (S. Chaker). Pour la première fois depuis 1962, des manifestations de grande ampleur s'expriment contre le pouvoir en place et protestent contre l'oppression faite notamment aux Amazighs et la marginalisation ainsi que l'exclusion de leurs langue et culture. La revendication principale des manifestants était la reconnaissance de la langue amazighe. C'est notamment l'intervention des forces de police algériennes dans l'enceinte universitaire de Tizi-Ouzou, la nuit du 19 au 20 avril 1980, qui a déclenché un mouvement populaire de manifestations qui a gagné l'ensemble de la Kabylie. Des manifestations violemment réprimées par les autorités algériennes. La date du 20 avril est, depuis, devenue symbolique et célébrée tous les ans en mémoire du « Printemps berbère ». La symbolique de cette date et du mouvement qui en est né a gagné l'ensemble du monde amazigh où « Tafsut n Imazighen » est célébré.

discuter de leurs demandes qu'ils souhaitent voir abordées par le gouvernement dans le cadre du processus constitutionnel (questions d'identité libyenne, citoyenneté, participation politique et droits linguistiques)²⁰. Mais au sujet de l'élaboration de la Constitution, le chef de la MANUL a tenu à rappeler que « la rédaction et l'adoption de la constitution sont une affaire souveraine de la Libye²¹».

En février 2019, c'est Stephanie Williams, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations unies pour les affaires politiques, qui a rencontré une délégation du HCAL à Tripoli pour discuter de la Conférence nationale et du processus politique en Libye. Pourtant les Amazighs n'ont pas été conviés à cette Conférence.

En juillet 2015, une délégation du HCAL effectue une visite au Parlement européen à Bruxelles et rencontre à cette occasion plusieurs députés européens. Une autre délégation a été reçue au ministère des Affaires étrangères français ainsi qu'au Foreign Office britannique.

En juin 2016, une délégation ²² composée d'Amazighs du Nord et de Touaregs s'est rendue à Paris, à l'invitation de Promediation qui leur a organisé notamment une rencontre à l'Assemblée nationale. La délégation amazighe a fait état de sa vision de la situation en Libye et de la façon dont elle voit la Libye de demain. La délégation s'est rendue, par la même occasion, au Parlement européen où elle a rencontré des parlementaires ²³. Plusieurs rencontres et échanges ont eu lieu également entre l'ambassadeur des États-Unis en Libye et des membres du HCAL. Il y a là, de la part des Amazighs, une volonté d'éviter l'isolement mais aussi de faire savoir leurs positions et leurs exigences pour que leurs droits fondamentaux soient respectés. C'était aussi, sans doute, une façon de prendre la communauté internationale à témoin de l'exclusion et de la marginalisation dont ils sont victimes de la part des institutions libyennes.

 $^{20.\} Nation\ unies, < https://unsmil.unmissions.org/briefing-mr-tarek-mitri-srsg-libya-meeting-security-council-29-january-2013>.$

^{21.} Nation unies, https://unsmil.unmissions.org/special-representative-secretary-general-libya-meets-supreme-amazigh-council-delegation.

^{22.} Une délégation de Toubous était prévue mais n'est pas arrivée; elle a dû être bloquée à Tunis!

^{23.} Une délégation amazighe à Paris : http://tamazgha.fr/Une-delegation-amazighe-de-Libye-a.html>.

Pour un «État civil»

Les Amazighs, par la voix de leurs représentants, notamment le HCAL, réclament la mise en place d'un «État civil²⁴» qui ne soit surtout pas dirigé par des militaires. Et ce mot d'ordre revient souvent dans leurs discours, déclarations et slogans de manifestations. Cette position a été la leur depuis août 2011, lorsqu'ils avaient réagi au projet constitutionnel du CNT. Bien entendu, cette position n'est pas spécifique aux Amazighs: elle est partagée par d'autres tendances en Libye.

Les différents conflits qui ont marqué la Libye, en particulier à partir de 2014, sont considérés par les Amazighs comme étant des conflits motivés par la volonté de chaque partie ou groupe d'accéder au pouvoir et au contrôle des richesses du pays. Il est de notoriété publique que les différentes factions qui se disputent le pouvoir sont très souvent liées à des forces étrangères qui les financent, lesquelles factions instrumentalisent des milices qui leur sont fidèles.

Même si des groupes isolés et quelques brigades sont partis à Tripoli où ils ont participé aux différents conflits armés, même si certains Amazighs, notamment de Zouara, ont fait partie de l'alliance autour de «Fajr Libya» en 2014, la tendance dominante chez les Amazighs, celle en particulier portée par le HCAL, demeure celle qui a privilégié la démarche politique. Dans le bras de fer qui les oppose aux institutions au sujet de la question amazighe, ils restent attachés au dialogue malgré des tensions parfois vives.

Les médias et l'opinion internationale simplifient le conflit libyen en une lutte entre le pôle de Tripoli avec le GNA²⁵ soutenu par les islamistes de la mouvance des Frères musulmans, liés au Qatar et à la Turquie, et le pôle de l'Est mené principalement, depuis 2014, par Khalifa Haftar, autoproclamé chef de l'Armée nationale libyenne (ANL) avant de la rebaptiser «Forces armées arabes libyennes» (FAAL), qui prétend combattre les terroristes islamistes qui, selon lui, seraient du côté du GNA. En réalité, Khalifa Haftar s'appuie sur des milices salafistes madkhalistes qui constituent une « pièce maîtresse de son dispositif militaire» [Bensaad, 2019]. Si les Amazighs ne cachent pas leur hostilité envers Haftar qui représente pour eux le retour du régime militaire et de la dictature, ils ne soutiennent pas franchement le GNA, avec lequel ils sont en désaccord sur plusieurs questions fondamentales que nous avons développées plus haut. Leur

^{24. «}État civil» étant la traduction du terme arabe «Dawla madaniya».

^{25.} Le Gouvernement d'union nationale, ou encore Gouvernement d'entente nationale (en anglais *Government of National Accord*: GNA) est le gouvernement formé sous l'égide de l'ONU et mis en place depuis le 12 mars 2016 et qui avait pour mission de résoudre la deuxième guerre civile libyenne. Ce gouvernement est appelé également le « gouvernement Sarraj » en référence à Fayez Sarraj qui a été nommé chef de ce gouvernement.

position, celle défendue notamment par le CNAL puis le HCAL, n'a pas fléchi depuis 2011: ils réclament « un État civil démocratique, fondé sur les valeurs d'égalité et de pluralisme, avec l'autorité civile comme autorité suprême du pays ».

En même temps, les Amazighs tiennent à Tripoli, une ville où ils sont bien implantés ²⁶ et où ils comptent divers intérêts, raison pour laquelle ils sont activement impliqués dans la défense de la capitale. Des brigades sont ainsi parties des montagnes d'Infusen et de Zouara pour prêter main-forte aux Amazighs établis à Tripoli et qui se sont engagés dans la guerre contre les troupes de Haftar lors de son offensive sur Tripoli. La Brigade des forces mobiles à Tripoli est d'ailleurs tenue essentiellement par des Amazighs.

Lorsque Khalifa Haftar a lancé son offensive contre Tripoli en avril 2019, le HCAL a dénoncé ce qu'il a qualifié de « tentative de coup d'État militaire contre l'État civil » et considère ces « agressions contre la capitale Tripoli » comme des comportements qui « sapent le processus politique » mettant ainsi en péril la « nature civile de l'État ». Dans sa déclaration, le HCAL invite « tous les Libyens à renoncer à la violence, à recourir au dialogue, à éviter l'effusion de sang et à maintenir la paix sociale » ²⁷. Ces principes et valeurs sont une constante qui revient systématiquement dans les déclarations et prises de position du HCAL.

Haftar, persona non grata chez les Amazighs

Lors d'un entretien²⁸ accordé à la chaîne de télévision française France 24, et en réponse à la question du journaliste Taoufik Mjaied au sujet de l'appellation «Forces armées arabes libyennes» (FAAL) des groupes militaires qu'il dirige, et qui lui fait part de l'hostilité notamment des Amazighs à une telle appellation, Khalifa Haftar assume, et dans un air méprisant et ironique, il dit: «Faudrait-il alors les appeler *Forces armées arabes touarègues*?» Il poursuit en justifiant cette appellation qui lui paraît, par ailleurs, naturelle et indiscutable par la position

^{26.} Tripoli est pour les Amazighs de l'ouest de la Libye ce que la ville d'Alger est pour les Kabyles. En effet, les Amazighs de Libye sont bien implantés à Tripoli. Il n'existe pas de statistiques officielles mais le nombre des amazighophones établis à Tripoli est estimé entre le tiers et la moitié de la population tripolitaine.

^{27.} Déclaration du HCAL (7 avril 2019): https://www.facebook.com/AmazighSC/ posts/2414541285499836>.

^{28.} C'était en marge d'une rencontre organisée le 25 juillet 2017 à La Celle Saint-Cloud, près de Paris, à l'initiative d'Emmanuel Macron, en présence de l'émissaire de l'ONU Ghassan Salamé. La rencontre avait pour objectif, selon la présidence française, de trouver une issue à la «crise» libyenne et organiser des élections à même de garantir enfin une stabilité dans le pays.

majoritaire des Arabes en Libye qu'il estime à 90 ou à 95 % de la population. Il s'étonne d'ailleurs de l'affirmation du journaliste et dit même avoir rencontré beaucoup de « frères Amazighs » qui ne lui ont jamais fait part de cette question. Il a tenu à indiquer que la précision « arabes » dans l'appellation de ces forces armées est importante dans la mesure où il s'agit précisément d'une « institution militaire » ²⁹.

Les Amazighs, de leur côté, qualifient cette « armée » de « milice terroriste à base raciale qui ne représente pas le peuple amazigh de Libye ». Le HCAL « réitère son appel à la communauté internationale afin d'assumer ses responsabilités juridiques et ses engagements contre de telles actions menaçantes ». Au sein de l'opinion amazighe, il ne s'agit là que de la confirmation de ce qu'elle a toujours pensé de Kahlifa Haftar à savoir un « arabiste anti-amazigh ».

Et si Haftar ne fait pas part, du moins publiquement, de ses projets pour les Amazighs, les milices salafistes qui le soutiennent assument publiquement leur hostilité envers les Amazighs. Ainsi, un certain Ahmed Boudouira, un imam-mufti favorable à Khalifa Haftar et l'un des porte-parole du courant salafiste madkhaliste en Libye, a annoncé début avril 2019 la nécessité de « libérer » Adrar n Infusen : lors d'une réunion avec Abd al-Razzaq al Naduri, un dirigeant militaire pro-Haftar, il a dit que « la libération de la région ouest doit commencer par les montagnes de Nafusa ». Dans son message relayé par les réseaux sociaux, il se dit hostile à la doctrine ibadite, suivie par les musulmans des régions amazighophones en Libye (Adrar n Infusen et At-Willul) et compare l'ibadisme à l'organisation Daech³⁰.

En 2017 déjà, le HCAL a eu à dénoncer une fatwa émise par le Haut comité des fatwas, affilié au gouvernement intérimaire situé dans l'est de la Libye. Cette fatwa qualifie les ibadites de « groupe égaré déviant, appartenant aux Khawarij et possédant des doctrines qui relèvent de la mécréance ».

Asma Khalifa, une activiste féministe amazighe de Libye, membre de la direction de l'ONG TWM³¹, ne veut «même pas imaginer ce que fera le général Haftar aux minorités qui ne sont pas arabes s'il réussissait à prendre le contrôle de Tripoli³²». Quant à Fathi Bouzakhar, président du Congrès national des

Hérodote, nº 182, La Découverte, 3° trimestre 2021

^{29. &}lt;a href="https://youtu.be/chpRNEwZPA8?t=938">https://youtu.be/chpRNEwZPA8?t=938>.

^{30. «} L'autre guerre des Amazighs », http://tamazgha.fr/L-autre-guerre-des-Amazighs-de.html>.

^{31.} TWM: Tamazight Women's Movement (Amussu n Tisednan Timaziyin): https://www.facebook.com/tamazightwomanmovement/.

^{32.} Vincenzo Giardina, «Libia, parla l'attivista berbera: "Haftar vuole cancellarci"», *Dire*, 19 avril 2019. https://www.dire.it/19-04-2019/323852-libia-parla-lattivista-berbera-haftar-vuole-cancellarci/?fbclid=IwAR28zIqqUe85EBrshsHGcVpjgJ4QNsMq4Or9TS-5FYh04wtzhWelTqWZJTgQ>.

Amazighs de Libye (2011-2013) et actuel directeur du Centre des études amazighes libyennes, il dit que «Haftar représente l'enfer et la dictature³³».

Les Amazighs et la guerre civile

Les Amazighs, qui ont toujours prôné le dialogue, l'égalité des Libyens et le respect des spécificités de toutes les composantes de la nation libyenne dans le cadre d'un «État civil», ne pouvaient pas cautionner la guerre ni soutenir une quelconque partie engagée dans une «lutte pour le pouvoir». En revanche, la menace de la paix et de la sécurité des citoyens à Tripoli a conduit des brigades amazighes à intervenir militairement pour défendre les intérêts des Amazighs présents en nombre dans cette ville mais aussi pour ne pas laisser s'instaurer un pouvoir militaire.

Ainsi, lors de la guerre déclenchée en 2014 entre le projet El-Karama, de Khalifa Haftar, et le projet «Fajr Libya» du gouvernement d'union nationale (GNA), certains Amazighs ont rejoint l'alliance Fajr Libya et Nouri Bousahmein, qui bénéficie d'un soutien relatif notamment à Zouara, président du Congrès général national (CGN), s'était même opposé aux négociations de paix, le 25 juin 2013. Cependant, d'autres Amazighs, ont observé la neutralité. «Nous sommes contre Haftar qui envisage de mettre en place un régime militaire, et nous n'avions pas apporté un soutien aux islamistes» confie Ahmad Dougha, vice-président du parti Libou, qui affirme que les Amazighs sont farouchement opposés à un régime militaire et ne peuvent imaginer le retour à un système à la Kadhafi.

Il est à noter également que les menaces visant les Amazighs peuvent venir de tous les côtés. En effet, si Haftar, pour plusieurs raisons et notamment son choix de l'usage de la force, est un ennemi déclaré, parmi les groupes qui composent l'alliance autour du GNA, certains sont hostiles aux Amazighs. Comme nous l'avons vu précédemment, le GNA lui-même est en conflit politique au sujet de nombreuses questions avec les Amazighs qui doivent aussi se méfier de leurs voisins de Zentan, importante tribu arabophone située à Adrar n Infusen. Le 5 janvier 2018, des brigades dirigées par Oussama Jouili, chef du Conseil militaire de Zentan, nommé peu avant par le GNA à la tête des forces armées libyennes chargées de la gestion de l'Ouest, ont attaqué avec des tanks et des armes lourdes un petit village, Boukemmache, situé à quelque 35 km à l'ouest de Zouara, chef-lieu d'At-Willul, et à quelque 20 km à l'est d'Ixf n Ajdir (Ras Jdir), poste frontalier avec la Tunisie

^{33. «} Libye, rien ne fera plier les Amazighs », http://tamazgha.fr/La-situation-en-Libye-est-pour-le.html.

contrôlé essentiellement par les forces militaires de Zouara, elles-mêmes affiliées formellement au GNA. Deux combattants amazighs ont trouvé la mort lors de cette attaque. Le HCAL a condamné cet acte qu'il considère comme une menace visant l'ensemble des Amazighs de Libye et fait porter l'entière responsabilité de cette attaque au GNA. Elle visait à prendre le contrôle du poste frontalier de Ras Jdir. Convoité, notamment par les brigades de Zentan, ce poste a fait l'objet de plusieurs tentatives d'incursion mais sans succès. En effet, le contrôle de ce poste frontalier permet le contrôle des divers trafics aux frontières avec la Tunisie.

En septembre 2018 encore, les Amazighs observaient une relative neutralité devant les conflits armés qui n'ont en réalité jamais cessé entre les groupes menés par Khalifa Haftar et les groupes qui soutiennent le GNA. Dans une déclaration du 4 septembre 2018, le HCAL appelle les brigades amazighes, à l'intérieur et en dehors de Tripoli, à « continuer de s'abstenir de participer à la guerre en cours à Tripoli » sinon pour exercer « le droit à l'autodéfense ou encore à défendre les citoyens amazighs ainsi que leurs biens à l'intérieur de Tripoli, contre toute agression en cas de vide sécuritaire et d'extrême nécessité ». Tout en appelant l'ensemble des parties en conflit à recourir au dialogue, à la réconciliation et à renoncer à la violence.

Mais le 4 avril 2019, lorsque Khalifa Haftar lance une offensive sur Tripoli, les Amazighs ont été contraints de renforcer leur présence à Tripoli et ont mobilisé davantage de forces pour la défense de la capitale et empêcher un coup d'État militaire.

La frappe aérienne du 12 avril effectuée par les Forces armées arabes libyennes (FAAL), près de Zouara, qui a visé l'un des commandements militaires de la région d'At-Willul (Zouara) causant une victime parmi les civils a entraîné une mobilisation accrue des forces armées de Zouara déjà engagées dans l'opération « Volcan de la colère » initiée par le GNA. Cela a conduit les Amazighs, aussi bien à Adrar n Infusen qu'à At-Willul, à mettre en place une stratégie nouvelle dans cette guerre que leur a déclarée Khalifa Haftar.

Le 1^{er} décembre 2019, des milices affiliées aux FAAL de Khalifa Haftar ont commis une frappe aérienne visant une installation civile de la ville amazighe de Kabaw utilisée par les résidents locaux à des fins humanitaires. Encore une agression qui vient renforcer la détermination des Amazighs à combattre les milices de Haftar.

Mais le 14 avril 2020, un fait catalyse la colère des Amazighs: des drones ayant décollé de la base de Watya frappent une position de combattants de Jadu, faisant huit morts. Les Amazighs décident le jour même de s'engager totalement dans la guerre contre les FAAL de Khalifa Haftar. Dès le lendemain, des colonnes de centaines de véhicules militaires se sont mises en mouvement depuis Zouara et depuis les principales villes d'Adrar n Infusen vers Tripoli mais aussi vers Tarhouna.

En même temps une offensive est menée pour la libération de la base aérienne Watya d'où les milices des FAAL ont été chassées le 18 mai. Début juin, c'est la ville de Tarhouna ainsi que Tripoli qui sont libérées de l'occupation des forces de Haftar.

Vers une quatrième Région administrative

En réaction à une déclaration du président du GNA qui appelle à l'accélération des procédures nécessaires à l'adoption du projet de Constitution, le HCAL réitère, dans une déclaration rendue publique le 3 septembre 2020, sa position quant au projet qu'il rejette de façon ferme et catégorique et met en garde quant à tout passage en force. Il appelle l'ensemble des municipalités et des organisations de la société civile des territoires amazighs à une réunion d'urgence afin d'étudier la situation.

Le 28 janvier 2021 une réunion s'est tenue dans la ville de Jadu où a été décidé à l'unanimité des présents le rejet de la totalité du projet de Constitution adopté par l'Assemblée constituante. Il a été également annoncé le projet de mise en place d'une nouvelle Région administrative, la Région amazighe, qui comprend l'ensemble des villes amazighes d'Adrar n Infusen ainsi que Zouara (At-Willul). Un groupe de travail a déjà été mis en place pour se pencher sur ce projet. L'organe constitutif de cette quatrième région a été mis en place par le HCAL et le 6 février 2021 l'avocate Seham Bentaleb, ancienne membre du HCAL, est nommée présidente de cet organe chargé par ailleurs de rédiger la Constitution qui régira l'administration de la future Région.

Les Amazighs réussiront-ils à formaliser leur projet? Les autorités libyennes ainsi que l'opinion publique laisseront-elles faire? Quelle sera la position de la communauté internationale? Quelles seront les positions des États voisins?

Conclusion

Dans les projets politiques de reconstruction de l'État libyen, on constate que c'est le poussiéreux modèle idéologique de l'État arabo-islamique qui cherche en permanence à s'imposer. Les propositions alternatives de démocratie inclusive, prônées notamment par les Amazighs, ont été jusqu'ici systématiquement combattues par les instances libyennes autant que par leurs différents partenaires. D'ailleurs, ces institutions et les différents acteurs politiques qui bénéficient d'un soutien étranger profitent d'une situation héritée du régime de Kadhafi (comme les différentes milices ou la manipulation du phénomène tribal) qu'ils instrumentalisent. Il est à noter également que, jusque-là, aucune force réelle de propositions

créatives n'émerge de la part des autorités de transition ni de la part des instances internationales dont les positions figées paraissent incapables d'encourager la naissance d'un modèle démocratique inédit, façonné à partir des revendications des bases populaires luttant depuis des décennies contre la dictature. Ce vide dans l'imaginaire politique des formations étatiques en place fait craindre le retour aux vieilles lunes du modèle arabo-islamique, doublé d'un centralisme, plus ou moins appuyé, qui a conduit jusqu'ici plusieurs États de la région au déni démocratique, à l'autoritarisme et au recours à la force militaire contre les populations qui ne cesseront de revendiquer leur droit à l'existence.

Le combat des Amazighs pose la question universelle des droits de l'Homme. Cependant, les énormes intérêts miniers sous-jacents à l'implication de diverses forces étrangères dans le conflit libyen permettront-ils aux aspirations démocratiques des Amazighs d'être entendues? La «stabilité» de la Libye se fera-t-elle sans réelle démocratisation ni refondation de l'État libyen, conduisant alors à la réinstallation d'un régime autoritaire et dictatorial?

Bibliographie

- ABDALLAH B. et BADI D. (2019), «Le printemps amazigh en Libye. Entre les acquis de la révolution et les défis de la division», in DJABI N. (dir.), Les Mouvements amazighs en Afrique du Nord. Élites, formes d'expression et défis, Chihab Éditions, p. 237-302.
- BENSAÂD A. (2012), «Changement social et contestation en Libye», *Politique africaine* n° 125, p. 5-22.
- (2019), «Libye. Khalifa Haftar, "ses" islamistes et la guerre contre le terrorisme», Orient XXI, 22 mai 2019 https://orientxxi.info/magazine/libye-khalifa-haftar-ses-islamistes-et-la-guerre-contre-le-terrorisme,3107>.
- CHAKER S. et FERKAL M. (2012), «Berbères de Libye: un paramètre méconnu, une irruption politique inattendue», *Politique africaine*, n° 125, p. 105-126.
- DESRUES T. (2018), «Le surgissement de la cause amazighe en Libye: des espoirs de reconnaissance aux déconvenues de la realpolitik», Les Revendications amazighes dans la tourmente des «printemps arabes». Trajectoires historiques et évolutions récentes des mouvements identitaires en Afrique du Nord, Centre Jacques-Berque, p. 233-251.
- FERKAL M. (2012), «Adrar n Infusen: langue et révolution (témoignage)», *Encyclopédie berbère*, n° 33, Peeters, p. 5369-5377.
- (2017), «Tamazgha orientale: émergence/renaissance du combat amazigh après 2011 », in DI TOLLA A. M. et ERSILIA F. (dir.), «Emerging actors in post-revolutionary North Africa. Berber movements: identity, new issues and new challenges», Studi Magrebini, vol. XV, p. 215-242.